



PRÊT SCOLAIRE
DES ETUDES FINANCIÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



0% TAUX

1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

*Offre soumise à conditions



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0714 du 04 au 10 Août 2026- Prix : 250 F CFA

LONATO :

LOTO DÉTENTE, P.5

LE RENDEZ-VOUS DE TOUS LES DIMANCHES



— FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031 ET VISION 2040 : —



Dr Sandra Ablamba-Johnson,
Ministre-SG de la Présidence
du Conseil

**CONSOLIDER UN DIALOGUE
STRUCTURÉ AVEC LE SECTEUR PRIVÉ**

P.4

YAS TOGO :

**UN ACCORD SOCIAL MAJEUR
SIGNÉ AVEC LES SYNDICATS**



EDITO

SINCERITE, HONNETETE ET LOYAUTE



Notre monde actuel est vraiment pourri. Toutes les bêtises y sont commises. Tous les coups bas ont pignon sur rue. Que dire de l'homme qui est au centre de toutes les actions de cette humanité ?

S'il faut formuler un vœu valable et utile pour nous tout au long de notre existence terrestre, c'est bien de nous inviter à la sincérité, à l'honnêteté et à la loyauté.

Nous devons voir le monde dans lequel nous vivons autrement. Avec sincérité, honnêteté et loyauté.

Comme l'a si bien dit Albert Camus, " l'effort le plus épuisant de ma vie a été de juguler ma propre nature pour la faire servir à mes plus grands desseins ", retenons tout simplement que notre expérience de la vie est basée sur la façon dont nous voyons le monde.

La même situation peut être perçue de manière différente par deux personnes différentes. L'une peut voir une perte, l'autre une opportunité. L'une peut se sentir comme une victime, l'autre comme un créateur de changement.

La première étape pour devenir qui on veut vraiment être dans la vie consiste à accepter le fait que la façon dont on voit le monde n'est peut-être pas la bonne.

Dans tous les cas, si on souhaite accomplir quelques choses de nouveau et apporter des changements significatifs à sa vie, il nous faudra de la discipline. Bien plus encore de la sincérité et de l'honnêteté.

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie :

JPB

Impression :

VISION

Tirage : 2500 exemplaires

ABUJA - FORUM OUEST-AFRICAIN SUR LE LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES : L'AMBASSADEUR FRANCIS GABRIEL OKE DEMEURE SUR LE CHANTIER

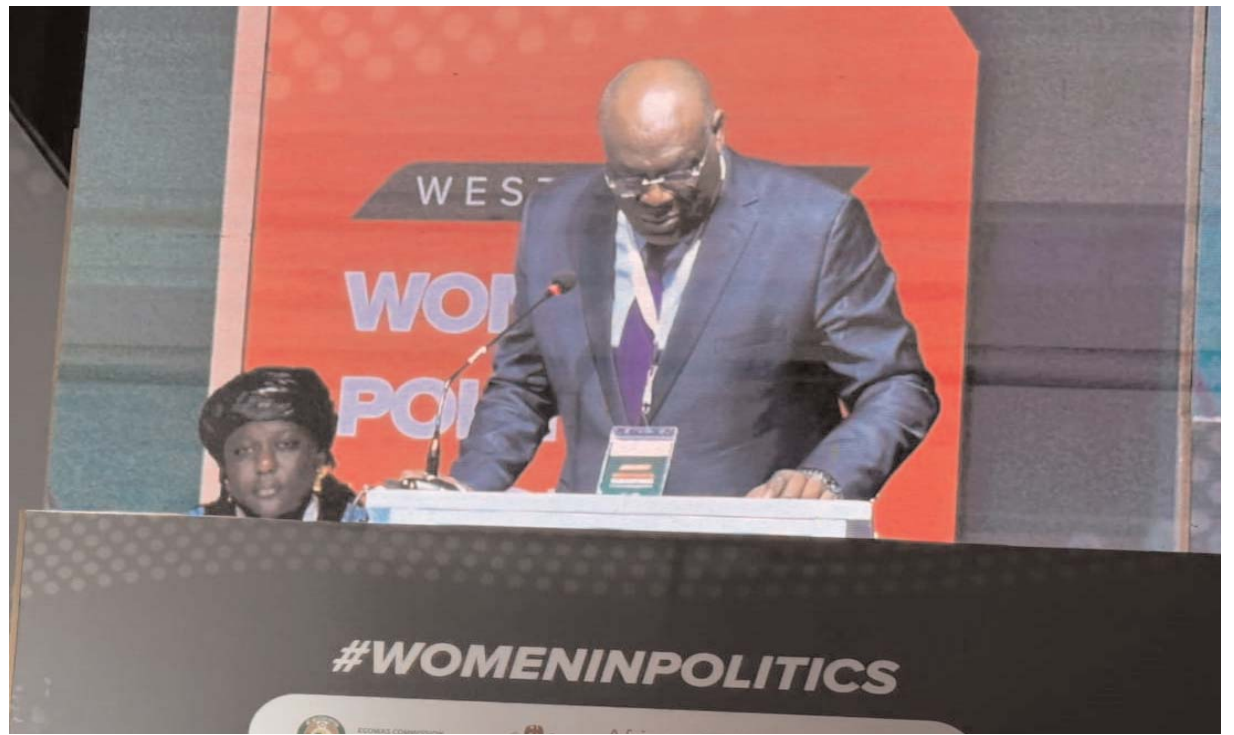
L'ambassadeur Francis Gabriel OKE a participé les 30 et 31 juillet 2026 à Abuja (Nigeria) au Forum ouest-africain sur le leadership politique des femmes, organisé sous les auspices de la Commission de la CEDEAO, de l'Union africaine, du Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

En effet, c'est une importante réunion régionale consacrée à l'accélération de la parité hommes-femmes dans le leadership politique en Afrique de l'Ouest et qui est placée sous le thème " Accélérer la parité hommes-femmes dans le leadership politique en Afrique de l'Ouest : de l'engagement à l'action ".

Des responsables gouvernementaux, des institutions régionales, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des femmes dirigeantes et des expertes de toute la sous-région ont pris part activement à cette réunion d'Abuja.

Au cours des travaux de cette grande réunion, les participants ont réfléchi sur les stratégies à mettre en place afin de renforcer la participation des femmes au sein des instances décisionnelles, à améliorer leur représentation dans les institutions politiques et à promouvoir des politiques publiques plus inclusives.

Une opportunité également pour les participants d'évaluer les progrès réalisés par les États



L'ambassadeur Francis Gabriel OKE lors de son allocution

membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre de leurs engagements en faveur de l'égalité des sexes, tout en identifiant les défis persistants et les actions prioritaires à mener.

L'ambassadeur Francis Gabriel OKE, le métronome

Notons que l'ambassadeur Francis Gabriel OKE a joué un rôle central lors des travaux de cette réunion. Il a animé la première table ronde de la séance d'ouverture, consacrée à la mise en œuvre de l'Agenda de la CEDEAO pour la parité entre les sexes d'ici 2035.

Cette table ronde de haut niveau a réuni Mme Damtien L. Tchintchibidja, vice-présidente de la Commission de la CEDEAO ; Mme Imaan Sulaiman-Ibrahim, ministre des

Affaires féminines et du Développement social du Nigeria ; Mme Isata Mahoi, ministre de l'Égalité des sexes et des Affaires de l'enfance de la Sierra Leone ; Mme Gbeme Horace-Kollie, ministre de l'Égalité des sexes, de l'Enfance et de la Protection sociale du Libéria ; et Mme Agnès Oladoun Badou Savi, chef de cabinet du ministre des Affaires sociales et de la Microfinance du Bénin.

Il faut tout de même noter que cette grande réunion porte la marque et les sceaux de la Vice-Présidente de la Commission de la Cedeao, Mme Damtien L. Tchintchibidja.

En sa qualité de modérateur et surtout avec toute l'expertise qu'on lui connaît l'ambassadeur Francis Gabriel OKE a animé les débats sur les mesures politiques,

juridiques et institutionnelles nécessaires pour traduire les engagements régionaux en résultats concrets au niveau national. Les discussions ont mis en évidence l'importance d'une volonté politique forte, de cadres législatifs renforcés et d'une coopération accrue entre les États pour accélérer l'accès des femmes aux fonctions publiques.

Ainsi donc, par cette contribution, l'ambassadeur Francis Gabriel OKE réaffirme son engagement en faveur d'une gouvernance inclusive et de la promotion du leadership des femmes, convaincu que l'égalité des chances est un pilier essentiel de la démocratie, de la paix et du développement durable en Afrique de l'Ouest.

Crédo TETTEH

Démarrage ce lundi à Accra de la réunion technique du Comité GES_PI de la Commission de la CEDEAO

Du 3 au 5 août 2026 se tient à Accra, capitale ghanéenne la réunion technique du Comité GES_PI de la commission de la CEDEAO. C'est une initiative du Centre de la CEDEAO pour le développement du genre (CCDG) dirigé par Madame Sandra OULATÉ FATTOH.

Précisons que cette réunion réunit les directeurs et staff technique pour une évaluation des efforts fournis pour la promotion du genre par la CEDEAO. Il s'agira principalement d'examiner et de valider les preuves pour le processus d'autoévaluation. Ceci avec le soutien technique du PNUD et de GIZ.

Notons que la rencontre



ne vue de la table d'honneur

d'Accra a été rehaussée par la présence du Représentant Résident de la CEDEAO au Sénégal, de même que celui en poste au Ghana. Le Secrétaire Général de la commission et le directeur du Centre genre de la

CEDEAO ont marqué leur présence par leur discours à l'ouverture de la réunion.

Pendant trois jours donc, les participants à cette réunion d'Accra réfléchiront sur la validation d'une matrice permettant

d'évaluer régulièrement les résultats obtenus avec le concours de l'Expert Francis Gabriel OKE, ancien Représentant permanent de la CEDEAO près l'Union Africaine et ancien Secrétaire permanent du Réseau des organes de gestion des élections de l'Afrique de l'Ouest (RESAO).

Les participants feront l'état des lieux des résultats de l'étude de référence genre, auto-évaluations institutionnelles, plateforme en ligne. Ils discuteront de la planification et gestion de l'égalité des sexes avec un accent sur les normes d'examen, points de référence, preuves soumises.

Crédo TETTEH

OCCUPATION ANARCHIQUE DU LITTORAL : DÉGUERPISSEMENT DANS TROIS SEMAINES

Le domaine public constitue **un patrimoine collectif. Il appartient à tous et ne saurait, par conséquent, faire l'objet d'une appropriation privative en dehors des conditions prévues par les textes en vigueur. C'est la conviction de Madame Zouératou Kassah-Traoré, le gouverneur du district autonome du grand Lomé (DAGL) qui annonce le déguerpissement effectif des occupants illégaux du littoral togolais dès le 1er Septembre, après moult reports. " La patience a des limites ", a-t-elle lâché lors d'une rencontre avec la presse.**

Par @Crédo TETTEH

Selon elle, cette opération procède de la nécessité de restaurer l'autorité de la loi, de protéger le domaine public, de préserver le littoral contre les dégradations environnementales, de garantir la sécurité des populations et d'assurer une occupation plus rationnelle de l'espace public.

L'intransigeance des autorités est la conséquence de ce qu'elles qualifient de "mauvaise foi" de ceux qui officient sans autorisation sur le littoral et à qui plusieurs occasions ont été offertes pour vider les lieux. Le gouverneur du DAGL explique qu'en effet, dès



Zouératou Kassah-Traoré, le gouverneur du DAGL (Au milieu)

juin 2025, le gouvernement a engagé des échanges avec les occupants du domaine public, notamment les tenanciers des bars installés sur le littoral.

À leur demande, un premier délai leur a été accordé afin de leur permettre de prendre les dispositions nécessaires pour libérer volontairement les emprises concernées. Par la suite, un nouveau calendrier avait été arrêté pour une libération à la fin du mois de février 2026. " Dans un esprit d'écoute et de responsabilité, ce délai a été prorogé une première fois jusqu'au 31 mars 2026, puis une seconde fois jusqu'au 30 juin

2026, après concertation avec le ministre chargé de l'administration territoriale ", informe Zouheratou Kassah-Traoré.

Pour l'autorité, ces différentes prorogations traduisent la volonté constante du Gouvernement de privilégier le dialogue, la sensibilisation et l'accompagnement plutôt que la contrainte. Elles offraient aux occupants concernés le temps nécessaire pour se conformer aux prescriptions de l'Administration.

Cependant, force est de constater qu'à l'expiration de ce dernier délai du 30 juin 2026, les engagements pris n'ont pas été respectés. Pire, les intéressés demandent la

prorogation du délai au 4 janvier 2027. " Cette proposition n'a pu être retenue, dans la mesure où elle aurait eu pour effet de prolonger indéfiniment une situation irrégulière, au détriment de l'intérêt général ", a déclaré le gouverneur du DAGL.

Un délai ferme de trois semaines a été accordé aux occupants concernés pour procéder eux-mêmes au retrait de leurs installations et à la libération volontaire des espaces marqués à cet effet. " À l'issue de cette échéance, nous procéderons, conformément aux lois et règlements en vigueur, à l'enlèvement des installations

implantées sans autorisation ou dont les autorisations sont arrivées à expiration ", a averti Zouheratou Kassah-Traoré.

A la date échuë, les opérations seront conduites sous la coordination d'un comité ad hoc incluant le ministère chargé de l'administration territoriale, avec le concours des départements ministériels compétents, notamment ceux chargés de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la sécurité, de la justice et de l'économie maritime, ainsi que des collectivités territoriales et des services techniques concernés.

Pour les citoyens qui craignent le retour de du grand banditisme au niveau du littoral quand ces bars et autres restaurants auraient disparu, les autorités informent que les côtes-gardes de la Police nationale veillent au grain de jours comme de nuit tout au long du littoral, de Kodjoviakopé (Lomé) à Hillah-Kondji (Aného). Il n'y a donc aucune crainte à avoir. Mieux, le déguerpissement est opéré pour plus de sécurité sur le littoral, au moment des menaces de tout genre guettent le pays. Les autorités indiquent qu'après le littoral, elles vont s'attaquer aux espaces publics des communes du Togo illégalement **occupés**.

TAUX DE PAUVRETE SOUS LE SEUIL DE 15 % : Le Gouvernement s'y emploie

Un Atelier de réflexion approfondie consacré au rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la Vision Togo 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031 s'est tenu le 30 juillet 2026. Présidé par Sandra Johnson, ministre, secrétaire générale de la Présidence du Conseil, il s'est agi d'esquisser, avec pragmatisme et lucidité, un plan d'action opérationnel destiné à ériger le secteur privé togolais en véritable partenaire stratégique de notre transformation économique. " Le cap fixé par le Président du Conseil est sans ambiguïté : doubler, à l'horizon 2040, le niveau de vie moyen des Togolais, et ramener le taux de pauvreté sous la barre des 15 % ", a-t-elle déclaré.

Pour le gouvernement, réduire durablement la pauvreté ne consiste pas seulement à soigner des chiffres. C'est aussi modifier les conditions de vie, élargir les opportunités et créer les bases d'une prospérité plus largement partagée. L'objectif peut sembler

ambitieux. Pourtant, les tendances observées ces dernières années montrent que le pays cherche à toujours mieux faire pour le bien de ses fils et filles.

Une tendance baissière

Entre 2019 et 2023, le taux de pauvreté est déjà passé de 45,5 % à 42,4 %. Derrière cette évolution se présente une réalité plus profonde : des milliers de ménages ont progressivement amélioré leurs conditions de vie grâce à une combinaison de politiques publiques, de soutien à l'activité économique et de renforcement de l'accès aux services essentiels.

Une autre évolution mérite une attention particulière. Entre 2018-2019 et 2021-2022, le Togo a enregistré des progrès dans la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Selon un rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), réalisé avec l'appui de la Banque mondiale, l'incidence de cette forme de pauvreté est passée de 37,1 % à

28,9 %.

Contrairement à la pauvreté monétaire qui mesure principalement le niveau de revenu, la pauvreté multidimensionnelle observe plusieurs dimensions essentielles de la vie quotidienne. Elle prend en compte les privations en matière de santé, d'éducation et de conditions de vie. Lorsqu'un ménage est privé de plus de 33 % de ces indicateurs de base, il est considéré comme vivant dans une situation de pauvreté multidimensionnelle.

La baisse enregistrée signifie donc davantage qu'une amélioration des revenus. Elle prouve aussi un meilleur accès aux services sociaux, aux infrastructures, à l'éducation et aux dispositifs de protection sociale. En d'autres termes, le développement commence à produire des effets plus visibles dans le quotidien des populations.

Un mieux-être d'ici 2040

L'ambition affichée pour 2040 repose ainsi sur une idée simple mais structurante : agir simultanément



Faure Gnassingbé au contact des populations à la base

sur plusieurs leviers. La création d'emplois, la modernisation agricole, l'industrialisation progressive, l'amélioration de l'offre éducative, le renforcement du système de santé, l'électrification, l'accès à l'eau potable et le développement des territoires apparaissent comme autant de conditions nécessaires pour accélérer le recul de la pauvreté.

Atteindre un taux de pauvreté inférieur à 15 % reviendrait à repositionner profondément le profil socioéconomique du pays. Une telle évolution signifierait davantage de ménages autonomes, une consommation intérieure plus dynamique, une base fiscale plus solide et une réduction des inégalités territoriales. Les effets dépasseraient également la seule sphère

économique. Une baisse durable de la pauvreté se reflète généralement par une amélioration des résultats scolaires, une diminution des vulnérabilités sanitaires, une meilleure insertion des jeunes et un renforcement de la cohésion sociale.

Naturellement, la route reste exigeante. Les défis liés à la croissance démographique, à l'emploi, aux mutations climatiques et aux équilibres économiques imposent de maintenir un rythme élevé de réformes et d'investissements. Mais les indicateurs enregistrés montrent une chose : lorsque la croissance économique s'accompagne d'une amélioration concrète des conditions de vie, elle devient un véritable instrument de transformation **sociale**.

Zozo

**PERTURBATIONS ÉLECTRIQUES : DES COUPURES
ANNONCÉES JUSQU'AU 6 AOÛT...**



La fourniture en électricité connaît des perturbations sur l'ensemble du territoire national jusqu'au jeudi 6 août prochain. L'annonce a été faite par la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) via un communiqué. En cause, des travaux de maintenance sur la centrale stratégique Kékéli Efficient Power.

En raison des travaux de maintenance préventive menés directement sur les équipements de production de la centrale Kékéli Efficient Power, la fourniture du courant électrique va connaître des interruptions temporaires, ceci jusqu'au jeudi 06 août 2026.

Considérée comme l'une des colonnes vertébrales du réseau énergétique national, la centrale nécessite des contrôles réguliers pour assurer, notamment la fiabilité des infrastructures sur le long terme, mais aussi la disponibilité continue des équipements de production, et la sécurité du réseau électrique national.

Consciente des désagréments occasionnés pour les ménages et les entreprises lors des coupures de courant, la compagnie publique de distribution se veut plus rassurante.

" Toutes les dispositions sont prises pour minimiser les effets de ces perturbations sur les populations et rétablir la fourniture normale de l'électricité dans les meilleurs délais ", a déclaré la direction de la CEET.

@macite.ig

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : 107 NOUVEAUX PROFESSEURS TITULAIRES NOMMÉS



Au Togo, 107 maîtres de conférences et maîtres de conférences agrégés des universités de Lomé et de Kara accèdent au grade de professeur titulaire. Les nominations ont été officialisées par décret pris en Conseil des ministres le jeudi 30 juillet.

Cette promotion concerne des enseignants-chercheurs inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire à l'issue des 43^e, 44^e, 45^e, 46^e et 47^e sessions des comités consultatifs interafricains du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), l'institution chargée d'évaluer et d'harmoniser les carrières universitaires dans plusieurs pays africains.

Pour le gouvernement, cette officialisation consacre le mérite scientifique et pédagogique des bénéficiaires. Elle contribuera à renforcer les capacités d'enseignement, de recherche et d'encadrement des universités publiques, tout en consolidant le rayonnement de l'enseignement supérieur.

Ces nominations interviennent dans un contexte de consolidation du paysage de l'enseignement supérieur. Pour l'année académique 2026-2027, 111 établissements d'enseignement supérieur, dont 13 publics, sont reconnus par l'État. Cette dynamique vise à garantir un cadre académique de qualité et à renforcer l'offre de formation sur l'ensemble du territoire.

Source : @Republiqueotogolaise.com

LE MINISTÈRE DES FINANCES RECRUTE DES STAGIAIRES

Le ministère des finances et du budget, en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), lance un recrutement de 38 stagiaires au profit des cellules d'exécution des projets financés par l'institution panafricaine. L'initiative vise à offrir une première expérience professionnelle aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur tout en renforçant les capacités des équipes chargées de la mise en œuvre des projets.

Les stages, d'une durée de six mois, renouvelable une fois, s'inscrivent dans une démarche de promotion de l'insertion professionnelle des jeunes. L'appel à candidatures est ouvert aux Togolais âgés de 18 à 35 ans, titulaires d'un diplôme de niveau BAC+3 au minimum...

FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE 2026-2031 ET VISION 2040 : CONSOLIDER UN DIALOGUE STRUCTURÉ AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Le jeudi 30 juillet 2026, Dr Sandra Ablamba Johnson a présidé à Lomé l'atelier national d'échanges approfondis avec le secteur privé, au nom du Président du Conseil. Elle avait à ses côtés le Ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, le Ministre délégué chargé de l'Économie maritime, et le Ministre délégué chargé de la Promotion des investissements.

La Directrice de la Division Golfe de Guinée de la Société financière internationale (SFI), Nathalie Kouassi Akon et le représentant résident du Groupe de la Banque mondiale au Togo, Antonius Verheijen, ainsi que des représentants des organisations patronales et professionnelles, des grandes entreprises, des petites et moyennes entreprises nationales et internationales, du monde universitaire, de la magistrature et d'experts internationaux, ont également pris part à cet atelier.

Il faut rappeler que cet atelier national d'échanges approfondis (" Deep Dive ") est consacré au rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de la Vision Togo 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

L'organisation de cet atelier traduit la volonté du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, de consolider un dialogue structuré avec le secteur privé, afin d'identifier les réformes susceptibles de stimuler les investissements productifs, de renforcer la compétitivité nationale et d'accélérer durablement la transformation économique du Togo. Ceci dans le prolongement du séminaire gouvernemental des 11 et 12 juin 2026.

Précisons que les travaux ont mis en exergue la portée stratégique de la Vision 2040, qui constitue le cadre de référence de l'action publique pour les quinze prochaines années. Traduisant l'ambition du Président du Conseil de bâtir un modèle de développement inclusif, résilient et durable, cette vision définit des objectifs majeurs, parmi lesquels le doublement du produit intérieur brut (PIB) par habitant et



Dr Sandra Ablamba-Johnson, Ministre-SG de la Présidence du conseil

la réduction du taux de pauvreté à moins de 15 % en vue d'améliorer durablement les conditions de vie des populations et de renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Pour Dr Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, la réalisation de ces objectifs passe par une mobilisation accrue de l'investissement privé, une meilleure valorisation des avantages comparatifs du Togo et la poursuite des réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires : " l'atteinte de ces objectifs nécessite une transformation structurelle de l'économie, et donc un nouveau modèle de croissance davantage tiré par l'investissement privé afin de créer plus de richesses et d'emplois ".

Les échanges ont mis en lumière les avancées significatives enregistrées par le pays, notamment l'augmentation de 27,3 % du stock d'investissements directs étrangers (IDE) en 2025, désormais évalué à 2 063 millions de dollars américains, le développement de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), ainsi que la modernisation des procédures douanières et foncières, qui contribuent à renforcer la sécurité juridique des investissements et à améliorer la mobilisation des recettes publiques.

La reconnaissance du



Une vue de la table d'honneur

Gouvernement togolais au Groupe de la Banque mondiale, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux acteurs du secteur privé.

Cette reconnaissance a été exprimée par Dr Sandra Ablamba Johnson au nom du Gouvernement au Groupe de la Banque mondiale, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux acteurs du secteur privé pour leur contribution à l'élaboration de la Vision 2040 et à l'accompagnement dans la mise en œuvre des réformes économiques. Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence du Conseil, a, par ailleurs, invité l'ensemble des parties prenantes à renforcer leur synergie d'action afin d'assurer la pleine réussite de la Vision 2040, dans un contexte international marqué par des mutations profondes et des contraintes budgétaires croissantes.

Des interventions enrichissantes des autres Ministres Patoki, Tengue et Trimua

Précisons que les interventions du ministre de l'Économie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki, du ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Kokou Edem Tengue, et du ministre délégué chargé de la Promotion des investissements, Arthur Lilas Trimua, ont mis en évidence l'engagement du Gouvernement à renforcer l'attractivité du Togo et à mobiliser les investissements nécessaires à la mise en œuvre de la Vision Togo 2040. Ils ont également souligné la nécessité d'une synergie renforcée entre les secteurs public et privé afin d'accélérer la transformation économique, de favoriser la création d'emplois et de promouvoir un développement durable et inclusif.

L'amélioration du climat des affaires, la mobilisation d'investissements privés structurants, le renforcement des partenariats public-privé ainsi que la définition d'engagements réciproques entre l'État et les opérateurs économiques ont été au cœur des échanges. Les sessions

plénières ont été marquées par une série de partage d'expérience des experts internationaux notamment du Royaume du Maroc et de la République de Maurice, sur les leviers pour mobiliser le secteur privé autour des secteurs structurants de l'économie.

Des échanges enrichissants

Les organisations patronales ont également mené avec le gouvernement, dans le cadre de cette rencontre, une réflexion sur le renforcement du dialogue public-privé afin de consolider les mécanismes de concertation existants. Les travaux sectoriels ont été quant à eux consacrés à l'agro-industrie, à la logistique et au transport ainsi qu'à l'énergie.

Les échanges ont permis d'identifier les principaux défis à relever, de proposer des réformes prioritaires et de définir des résultats mesurables à court et moyen terme. Le secteur privé s'est en outre engagé à soutenir plus fortement les ambitions portées par le gouvernement dans le cadre de la Vision Togo 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, à travers des investissements plus audacieux et des emplois de meilleure qualité.

Le secteur privé entend pleinement s'appuyer sur les atouts naturels et stratégiques du Togo pour renforcer la transformation locale des matières premières, les chaînes de valeur nationales, et promouvoir une croissance fondée sur l'innovation et la compétitivité.

Une qualité de partenariat saluée par la SFI

Lors de son intervention au nom du Groupe de la Banque mondiale, Nathalie Kouassi Akon, Directrice de Division Golfe de Guinée de la Société Financière Internationale (SFI), a salué la qualité du partenariat stratégique établi avec le Togo et réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner les réformes destinées à promouvoir un secteur privé plus dynamique, créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

Nathalie Kouassi Akon a également exprimé sa reconnaissance au Président du Conseil pour son implication dans le renforcement du partenariat entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que pour son leadership dans la conduite des réformes structurantes.

Par cette initiative, le Gouvernement togolais a réaffirmé sa volonté de consolider un partenariat stratégique avec le secteur privé afin d'en faire le principal levier de la transformation structurelle de l'économie nationale, conformément aux ambitions de la Vision 2040 et de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

Crédo TETTEH

LONATO : LOTO DETENTE, le rendez-vous de tous les dimanches

C'est avec une certaine joie que les parieurs des jeux se sont rendus le dimanche 2 Août aux points de vente des produits de la Loterie nationale togolaise (LONATO) pour jouer, pour la première fois, au LOTO DETENTE, le dernier né de la LONATO.

" Loto Détente vient ainsi enrichir le portefeuille de la LONATO. C'est une opportunité de gagner des lots que la LONATO apporte encore à ses fidèles parieurs " a déclaré Kokouvi Amédomé, le directeur marketing et de l'innovation à la LONATO qui ajoute que le choix du dimanche répond également à une volonté de proposer un rendez-vous supplémentaire en fin de week-end.

Ce sera ainsi tous les dimanches avec le tirage à 16 h en lien avec la stratégie d'amélioration des services et d'optimisation des offres de la LONATO. Il est précisé que Loto Détente permet de gagner exactement comme les produits commercialisés par la LONATO. La mise minimale sera à 100 francs CFA par ticket et la possibilité de parier sur 10 grilles par ticket comme pour tous les autres produits déjà existants. Le Loto Détente offrira dix numéros gagnants aux parieurs, leur permettant ainsi de gagner avec l'option Double chance.

En effet, en plus des Nap, Perm, Bankers et Turbo commercialisés sur les anciens produits, la LONATO offre sur le LOTO



Kokouvi Amédomé, Directeur marketing et de l'innovation à la LONATO

DETENTE, l'option Double Chance. " Avec l'option Double chance vous gagnez si vos numéros sortent dans les 5 premières ou 5 dernières positions. Cela signifie que pour gagner il faut que les numéros sur lesquels vous avez parié sortent parmi les 5 premiers numéros tirés ou parmi les 5 derniers numéros tirés ", indique Kokouvi Amédomé.

Des exemples en appui : vous avez parié sur le 05 et le 90 et que vous avez choisi l'option double chance, vous gagnez si le tirage est le suivant : Option 1 : 10 15 05 90 54 pour les 5 premiers numéros et 21 51 89 63 17 pour les 5 derniers numéros. Options 2 : 51 89 63 17 pour les 5 premiers numéros et 10 15 05 90 54 pour les 5 derniers numéros. Dans l'option 1, vous gagnez avec les 5 premiers numéros et dans l'option 2 avec les 5 derniers numéros.



Comme avec les 13 autres lotos proposés par la LONATO, les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500.000 F CFA, dans tous les points de vente sur toute l'étendue du territoire quel que soit le lieu de validation des tickets. Mais pour percevoir les gains supérieurs à 500.000 F CFA, les parieurs devront se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale.

A la LONATO, on indique que le challenge est que l'acte de jouer reste toujours un plaisir.

YAS TOGO :

Un accord social majeur signé avec les syndicats

"Nous avons choisi une voie dans laquelle les partenaires sociaux ne se rencontrent pas seulement lorsque tout va mal, mais construisent ensemble avant que les difficultés ne surviennent". Ces propos émanent de Solim Tchangaï Looky, Secrétaire général du Syndicat des télécommunications du Togo (SYNTEL-TOGO), après l'accord conclu entre Yas Togo et les organisations syndicales sur l'évolution du système de classification et de rémunération.

Qualifié d'ampleur, cet accord est considéré comme une nouvelle méthode pour concilier progrès social et performance économique, après dix-huit mois de négociations. " C'est cela, notre nouvelle maturité : rechercher ensemble le point d'équilibre entre le socialement



souhaitable et l'économiquement réalisable ", a déclaré Jean-Luc Ramamonjiarisoa, Directeur de la Transformation RH de Yas Togo.

Il est indiqué que ni Yas Togo ni ses partenaires sociaux ne revendiquent la paternité d'un modèle universel. Ils ont simplement osé une voie, celle où le dialogue ne fragilise pas l'entre-

prise, mais la rend plus solide. On soutient qu'une entreprise dont les équipes sont reconnues, engagées et évoluent est une entreprise qui maintient la performance de son activité, innove continuellement et tient ses promesses de service dans la durée.

Premier acquis de cet accord, c'est la création d'une Négociation Annuelle

Obligatoire (NAO). Dans un communiqué rendu public, Yas Togo indique que loin d'ajouter une procédure supplémentaire, elle instaure un rendez-vous régulier pour parler vrai - rémunération, coût de la vie, mérite, compétences critiques et évolution de l'entreprise - avant que les incompréhensions ne deviennent des tensions. Anticiper au lieu de subir : c'est tout l'esprit de cette nouvelle instance.

L'accord préserve ce qui rassemble les collaborateurs : la progression collective, la reconnaissance de la qualification et de l'ancienneté, tout en allant plus loin. Désormais, la performance, le potentiel et la valeur apportée pourront permettre aux collaborateurs les plus méritants de faire évoluer substantiellement leur rémunération. Car l'é-

Zozo

COOPERATION SUD-SUD : LE TOGO ET LE BRÉSIL RENFORCENT LEURS LIENS DIPLOMATIQUES ET ÉCONOMIQUES



Le dialogue bilatéral entre Lomé et Brasília franchit un nouveau cap. Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a accordé, le jeudi 30 juillet dernier, une audience au nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Brésil au Togo, Luiz Ivaldo Villafañe Gomes Santos. Cette première rencontre officielle depuis l'accréditation du diplomate brésilien, s'inscrit dans le cadre des consultations régulières visant à consolider la coopération et l'amitié entre les deux nations.

Au cours des échanges, le diplomate brésilien a dressé un état des lieux complet du partenariat bilatéral, tout en abordant les opportunités futures dans divers domaines d'intérêt commun.

Au-delà des relations strictement bilatérales, l'entretien a permis d'aborder des enjeux stratégiques plus larges, à savoir : la consolidation du partenariat entre le continent africain et le Brésil, ceci pour une diplomatie économique inclusive, la dynamisation de la coopération Sud-Sud, dans l'optique d'un modèle de co-développement pragmatique et mutuellement avantageux ; et enfin le transfert d'expertises et de technologie entre économies émergentes.

Notons que les relations diplomatiques entre le Togo et le Brésil établies formellement en 1972, reposent sur une confiance mutuelle et un partenariat diversifié.

Au fil des décennies, cette collaboration s'est concrétisée à travers des projets structurants dans plusieurs domaines clés. On peut citer notamment l'agriculture et la sécurité alimentaire via l'échange de bonnes pratiques et modernisation des techniques agricoles ; la formation professionnelle et technologique à travers les programmes de renforcement des capacités et bourses d'études ; la sécurité et la défense (coopération maritime et sécurité dans le Golfe de Guinée) ; et la diplomatie et la mobilité concrétisées notamment par la signature en 2018 d'un accord d'exemption réciproque de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service.

@macie.tg

LT-COLATOLELOU KPATCHA, NOUVEAU DG DE L'ANSAT : POURSUIVRE LES REFORMES ET CONSOLIDER L'EFFICACITÉ DE L'AGENCE



Du nouveau à la tête de l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT). Réuni en Conseil des ministres le jeudi 30 juillet 2026, l'exécutif togolais a officialisé la nomination du lieutenant-colonel Atoulelou Kpatcha au poste de Directeur Général de l'institution. Il succède ainsi au colonel Ouro-Koura Agadzi, appelé à d'autres fonctions.

L'ANSAT, créée en 2017 et placée sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture, joue un rôle stratégique dans l'économie togolaise. Elle a pour missions principales de garantir la disponibilité des denrées alimentaires stratégiques sur tout le territoire, constituer et gérer les réserves nationales de sécurité alimentaire, et réguler les marchés et intervenir en cas de crise ou de hausse violente des prix.

Cette prise de fonction, qui s'inscrit au cœur des priorités agricoles du Togo, intervient à un moment charnière, marqué par une hausse inédite des moyens financiers accordés à l'institution.

Ainsi, pour faire face aux défis climatiques et économiques, le gouvernement a nettement intensifié son soutien à l'agence. L'enveloppe budgétaire allouée à la sécurité alimentaire a connu une augmentation massive de 46 % en seulement un an. Elle a atteint 19 milliards de francs CFA en 2025 contre 13 milliards en 2024.

Avec ces ressources, l'ANSAT pourra agir efficacement sur plusieurs fronts essentiels, à savoir : le soutien aux producteurs par le préfinancement des campagnes et achat garanti des récoltes, le stockage stratégique grâce au renforcement de la capacité de réserve des céréales, et le Plan septennal (2024-2030) via la mise en œuvre des actions clés pour la résilience alimentaire à long terme.

Le lieutenant-colonel Atoulelou Kpatcha aura la charge de maintenir cet élan. Sa mission consistera à poursuivre les réformes internes, à accroître l'efficacité opérationnelle des achats et de la distribution, et à renforcer la résilience du Togo face aux chocs sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales.

@macie.tg

MORTALITE MATERNELLE INSTITUTIONNELLE : BAISSE DE 50% ENTRE 2019 À 2024

Le 16 Mai 2026, a été inauguré, l'hôpital mère-enfant d'Amou Oblo dans une joie indescriptible pour les populations de la préfecture d'Amou. Construit sur une superficie de 7000 m², dont 2000 m² de bâtis et doté d'une capacité de 51 lits, l'hôpital mère enfants d'Amou Oblo dispose de plusieurs services spécialisés, notamment les services de gynécologie et pédiatrie, deux blocs opératoires, une maternité, un service de néonatalogie, une unité de réanimation, un service d'imagerie médicale, un laboratoire de biologie médicale, un dépôt de pharmacie ...

À travers cette réalisation, le Gouvernement réaffirme sa volonté d'offrir des soins de qualité dans des conditions optimales de sécurité et de proximité, afin que donner la vie ne soit plus un risque pour les femmes.

En effet, Une société se juge aussi à la manière dont elle protège celles qui donnent la vie. Au Togo, la bataille contre la mortalité liée à la grossesse et à l'accouchement continue de révéler des défis, mais elle laisse désormais apparaître un signal que les politiques recherchent avec persévérance : celui du recul progressif des décès maternels.

Le chemin vers les Objectifs de développement durable (ODD) reste encore exigeant. Les indicateurs demeurent au-dessus des cibles internationales. Pourtant, une dynamique mérite d'être observée :



Du matériel...

ervée : celle d'un pays qui transforme progressivement son approche de la santé maternelle et inscrit la prévention des décès parmi les priorités de son action publique.

Le changement est particulièrement visible dans les structures hospitalières. Entre 2019 et 2024, la mortalité maternelle institutionnelle est passée de 314,9 à 161 décès pour 100 000 naissances vivantes, traduisant une diminution importante du risque de décès au moment où la grossesse et l'accouchement exigent le plus haut niveau de vigilance médicale.

Cette amélioration révèle un redressement des mécanismes de surveillance, d'une meilleure organisation des parcours de soins et d'une attention accrue portée aux situations obstétricales à risque. Dans les maternités, chaque vie sauvée devient désormais un indicateur de performance sanitaire autant qu'un marqueur de progrès humain.

Il faut dire que le projet de construction des hôpitaux mère-enfant est né avril 2022. Il consiste à construire 5 du même genre dans chaque région du pays. L'aboutissement de ce projet contribuera à désengorger les infrastructures existantes pour garantir un accès plus équitable aux soins, surtout dans les zones rurales. L'attention portée à la santé de la mère et de l'enfant se manifeste par ailleurs par la formation continue des professionnels de santé, l'amélioration des infrastructures, et la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques de santé comme le planning familial.

Une évolution structurante

Pendant longtemps, le ratio communautaire de mortalité maternelle, estimé autour de 399 à 401 décès pour 100 000 naissances vivantes, traduisait le poids persistant des complications obstétricales dans le pays.



..médical de pointe

Aujourd'hui, la tendance s'atténue grâce à une approche plus méthodique : les audits systématiques des décès en maternité.

Derrière cette démarche se cache une philosophie exigeante : aucun décès ne doit être considéré comme une fatalité administrative. Chaque situation analysée devient une source d'enseignement. Pourquoi l'alerte n'a-t-elle pas été donnée plus tôt ? Le transfert a-t-il été effectué à temps ? Les protocoles ont-ils été appliqués ? Les équipements étaient-ils disponibles ? Ces questions nourrissent des ajustements concrets et permettent d'éviter que les mêmes causes produisent les mêmes conséquences.

Cette culture de l'évaluation marque une évolution profonde dans la gouvernance sanitaire. L'objectif n'est plus seulement de compter les pertes, mais de comprendre les mécanismes qui les provoquent pour mieux les prévenir. Dans cette logique, la bien-séance de l'action publique ne se mesure pas à la seule ambition

affichée, mais à la capacité de reconnaître les insuffisances, d'y répondre et de maintenir le cap malgré l'ampleur du défi.

Car réduire la mortalité maternelle, c'est préserver des familles, protéger des nouveau-nés, éviter des ruptures sociales et renforcer la confiance des citoyens envers leur système de santé. La distance qui sépare encore le pays des cibles des ODD existe, mais les indicateurs récents suggèrent que le modèle déployé est porteur d'espoir.

Pour le gouvernement, les hôpitaux Mère-Enfant du Togo sont la réponse de l'État aux besoins précis des populations, une vision portée par le Président du conseil Faure GNASSINGBE en faveur d'un système de santé plus performant et accessible, matérialisée notamment par un vaste programme d'implantation de centres spécialisés mère-enfant avec son engagement selon lequel " aucune femme ne doit perdre la vie en donnant la vie.

YAS TOGO :

Un accord social majeur signé avec les syndicats

Suite de la page 5

quité, rappellent les signataires, ne consiste pas à traiter toutes les contributions de manière identique, mais à reconnaître leurs différences selon des règles claires, rigoureuses et transparentes.

L'accord introduit également une grille salariale conçue pour évoluer avec les métiers, les compétences et le marché du travail, plutôt que de rester figée. Elle permettra de mieux reconnaître et fidéliser les collaborateurs occupant les postes les plus critiques pour l'entreprise. A Yas Togo, on est convaincu que dans un monde où les talents sont mobiles, une grille immobile devient un risque. Par contre, une grille vivante devient, elle, un instrument d'équité, d'attractivité et de performance.

A en croire Yas Togo, ces avancées s'inscrivent dans la



continuité des standards qui ont valu à l'entreprise, la certification Top Employer, une première au Togo. " En tant que 1er réseau internet mobile au Togo et dans l'UEMOA et 1er réseau fixe au Togo grâce à l'engagement d'un personnel dévoué et solidement mobilisé pour offrir le meilleur à nos abonnés, nous avons instauré un dialogue social qui nous permet aujourd'hui d'anticiper, de construire et de décider ensemble ", précise Pierre-Antoine Legagneur, Directeur général de Yas Togo.

Cependant, on rapporte que la portée de ces avancées dépasse l'entreprise. Elles esquissent l'histoire possible d'un dialogue social qui ne serait plus seulement un mécanisme de gestion de crise, mais un véritable moteur de transformation, porté par des employeurs et des partenaires sociaux décidés à construire ensemble la pérennité de

l'entreprise, et par des institutions publiques encourageant des espaces de concertation agiles, réguliers et responsables. " Le social et l'économique ne sont pas deux forces opposées. Lorsqu'ils sont portés par des partenaires matures et responsables, ils deviennent les deux fondations d'un même progrès ", dit Bodjona Bataka, Secrétaire général du Syndicat des Travailleurs du Numérique du Togo (STNT).

Aussi, En sécurisant la paix sociale, Yas Togo ne protège pas seulement ses collaborateurs : elle protège la continuité et la qualité du service qu'elle doit, chaque jour, aux Togolaises et aux Togolais qui lui font confiance. Yas Togo toujours engagé à fournir les meilleurs réseaux et services fixes et mobiles à l'ensemble de ses **client (e)s**.



**Corruption, arnaque ou
mauvaise conduite ?**

**Ne vous taisez plus.
DENONCEZ-LES !**



Appelez gratuitement



8280



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PRÊT SCOLAIRE

DES ETUDES FINANCÉES, UN AVENIR SÉCURISÉ



*Offre soumise à conditions

0 TAUX
0%

1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2026

JUSQU'À 5 FOIS LE SALAIRE NET

SUR 12 MOIS

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

